

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030  
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet : [www.cdg79.fr](http://www.cdg79.fr) / e.mail : [cdg79@cdg79.fr](mailto:cdg79@cdg79.fr)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2023

DELIBERATION N° 4 : Approbation du compte administratif 2022

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept du mois de mars, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE.

Date de convocation : 17 mars 2023

Etaient présents : 15 membres titulaires et suppléants

M. Alain LECOINTE, M. Jean-Marc BERNARD, M. Roland MORICEAU, M. Patrice CESBRON, Mme Maryse CHARRIER, Mme Claudine GRELLIER, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, Mme Nadine KIMBOROWICZ, M. Hervé LE BRETON, M. Jean-François RENOUX, M. Olivier POIRAUD, M. Jean-Michel RENAULT, M. Johnny BROSSEAU, M. Michel CHANTREAU, Mme Sylvie COUSIN.

Etaient excusés : M. Stéphane BAUDRY, M. Michel RICORDEL, Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jacques BILLY, Mme Laurence VIOLLEAU, Mme Chantal BRILLAUD, Mme Corine MICOU, Mme Marie-Pierre MISSIUX, M. Jean-François MOREAU, Mme Armelle CASSIN.

- Monsieur DARBON, Trésorier - présent

Monsieur le Président demande au Conseil d'administration de délibérer sur les résultats du compte administratif pour l'exercice 2022, qui se présentent comme suit :

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
RECETTES	14 394 581,84 €	133 329,97 €
DEPENSES	14 349 096,50 €	100 458,54 €
<b>RESULTAT</b>	<b>45 485,34 €</b>	<b>32 871,43 €</b>
Excédent ou solde à reporter	1 396 524,39 €	282 936,58 €
Restes à réaliser		210 450,00 €
<b>RESULTATS CUMULES</b>	<b>1 442 009,73 €</b>	<b>105 358, 01 €</b>

Le Président confie temporairement la présidence du Conseil d'administration à Mme Sylvie COUSIN, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente.

Le Conseil d'administration, sous la présidence de Madame Sylvie COUSIN, et après en avoir délibéré,

- ADOPTE par 14 voix sur 14 votants, le Compte administratif de l'exercice 2022, arrêté aux chiffres indiqués ci-dessus.

Ainsi délibéré et signé après lecture,

Le Président,



Délibération télétransmise en Préfecture le : - 4 AVR. 2023

Accusé réception le : - 4 AVR. 2023

#### EXÉCUTOIRE

Publiée le : - 4 AVR. 2023

Certifiée conforme à l'original

Saint-Maixent-l'École, le : - 4 AVR. 2023

Pour le Président et par délégation,

Le Directeur général,

Cyrille DEVENDEVILLE

